ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36326

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». Le rapporteur suggère pour améliorer la prise en charge aux urgences, d'adapter l'accueil à la spécificité des personnes âgées et de l'intégrer à la filière gériatrique. En complément, il préconise que les médecins urgentistes soient formés à la gériatrie (capacité de gérontologie). Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36326
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 août 2013, page 8943
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)